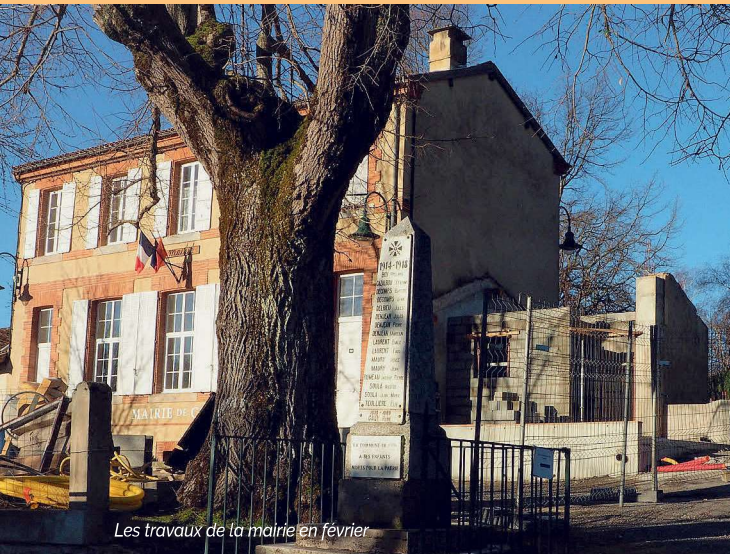


Bien Vivre à Cos

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES 2023





En couverture : Vue du village et de la ferme Rouzaud

Nous voici au terme de l'année 2022, encore vécue au rythme des vagues régulières du virus de la Covid, mais pendant laquelle nous avons pu, enfin, vivre à nouveau de façon quasi « normale » ! En effet, les cérémonies commémoratives du 08 mai et du 11 novembre, le feu de la St Jean et la fête locale ont pu se dérouler sans encombre et permettre ces moments de convivialité dont nous avons été longuement privés. Un grand merci, au passage, au président du Comité des fêtes et à son équipe qui n'ont pas ménagé leur peine pour nous offrir un week-end festif sous un magnifique soleil.

Pourtant, l'avenir ne s'annonce pas sous les meilleurs auspices dans un contexte économique incertain, avec une inflation des prix ayant perturbé nos chantiers en cours. Quelle incidence aura-t-elle sur le fonctionnement des collectivités locales et plus particulièrement sur une petite commune comme la nôtre qui, de surcroît, a perdu une cinquantaine d'habitants lors du recensement réalisé en début de cette année ? Quelles capacités financières aurons-nous désormais ? L'année 2022 a constitué un exercice d'observation pour recaler les points de repère indispensables à la préparation du budget 2023 et à la révision de notre plan pluriannuel d'investissement.

Cette année a vu l'aboutissement du chantier d'accessibilité PMR (Personnes à Mobilité Réduite) de la mairie et son raccordement au réseau d'assainissement collectif. Après six mois de travaux, nous avons pu réintégrer des locaux clairs et fonctionnels... une obligation réglementaire qui aura apporté une plus-value notable à notre patrimoine bâti.

Toujours au chapitre de la mise aux normes, il est également impératif de réaliser notre schéma DECI (Défense Extérieure Contre l'Incendie) et d'étudier la remise à niveau des équipements du camping et du bassin de baignade. De plus, il nous faut anticiper sur la question de la performance énergétique de nos logements communaux.

Nous vivons dans une petite commune qui dispose d'une belle qualité de vie. Ses perspectives d'avenir sont appréhendées dans le cadre du PLUi-H (Plan Local d'Urbanisme intercommunal - Habitat) que l'Agglomération du Pays de Foix-Varihes validera à l'échéance 2025. La réduction imposée de l'artificialisation des sols ne peut que renforcer notre souhait de préserver un cadre de vie qui nous est cher.

Pour les riverains du secteur de Rouzaud, le quotidien sera sans doute moins paisible durant les travaux de rénovation et d'aménagement d'une partie des granges de ce nom que nous avons cédée à l'ANA-CEN Ariège en juillet dernier.

Cette association sera, début 2024, l'unique employeur sur la commune, avec des compétences en environnement et biodiversité constituant une réelle valeur ajoutée pour notre territoire.

En parcourant ce bulletin, vous trouverez une nouvelle rubrique que nous avons nommée « Les échos de Cos ». Comme premiers sujets de « reportage », des membres de l'équipe municipale ont interviewé les seniors nés sur la commune afin qu'ils nous livrent les anecdotes remarquables ayant façonné notre beau village au fil des ans et pour que perdure cette mémoire des us et coutumes d'antan.

Je terminerai en vous souhaitant une bonne et heureuse année 2023, prenez soin de vous pour conserver une bonne santé afin de profiter le plus longtemps possible de notre cadre de vie exceptionnel.

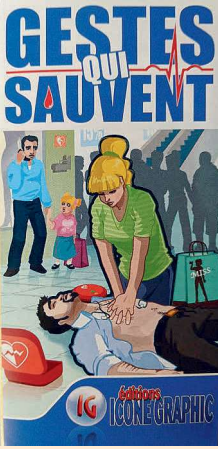
Marie-Christine Dubuc

*L'équipe municipale
vous souhaite
une heureuse année 2023*

Sommaire

ÉDITORIAL DU MAIRE	2
L'ACTIVITÉ MUNICIPALE	3
LES MARGES DE MANŒUVRE BUDGÉTAIRES	4
LE CAMPING – LE PLUi-H	5
REGARD SUR LES COSSOIS	6
PROJETS À VENIR - DERNIÈRES NOUVELLES	7
INFORMATIONS PRATIQUES	8





Les animations communales

Formation aux gestes de premier secours : Une quinzaine de participants se sont initiés ou ont rafraîchi leurs connaissances en matière de gestes de premiers secours, sous la houlette des sapeurs pompiers de l'Ariège.



Maniement du défibrillateur



Mise en place des plants



Visite de pépinière à Saint-Lizier

La plantation de vivaces : Avec l'appui du PNR Pyrénées Ariégeoises, les premières vivaces d'origine locale ont été implantées sur la place de la mairie, en avril sous une pluie qui fera défaut par la suite. La majorité des plants ont cependant passé l'été sans dommage grâce à la vigilance des agents communaux. Le groupe de travail s'est déplacé en juin pour visiter le fournisseur (pépinière « Les Sauvages » de Saint-Lizier) et les réalisations exemplaires de deux communes du Couserans (Bordes sur Lez et St Jean du Castillonais). L'opération se poursuit en mars prochain avec le fleurissement du calvaire.

Les travaux

- ◆ La mise en accessibilité PMR de la mairie (personnes à mobilité réduite) a été réalisée en début d'année, le secrétariat a pu réintégrer ses locaux début juin. La surface conservée à l'identique a été optimisée pour une meilleure fonctionnalité et une valorisation patrimoniale du bâtiment.
- ◆ L'extension du réseau d'assainissement collectif des eaux usées réalisée en juillet a permis le raccordement de trois habitations et de l'ensemble communal mairie - salle polyvalente.

- ◆ Le programme de voirie sur fonds de concours de L'agglomération s'est focalisé cette année sur la place de la mairie.
- ◆ La réduction de la pollution lumineuse a été initiée par une rénovation de l'éclairage public du lotissement de la Plane de Caussou et du camping. Ce programme se poursuivra en 2023 avec l'extinction nocturne de 0h à 6h et une concertation avec la population pour améliorer les éclairages.
- ◆ La réfection de toiture des logements communaux de la Plane de Caussou a été engagée d'urgence pour mettre fin aux infiltrations d'eau.

Les chantiers civiques

- Le recensement de la population** dès janvier a nécessité un renfort temporaire du secrétariat pour l'organisation des enquêtes à domicile.
- L'élection des conseillers départementaux** en avril a mobilisé une équipe municipale bien rodée.
- L'adressage des habitations** a dû être revu, pour une meilleure cohérence et intelligibilité par les services de livraison et de courrier, dans les secteurs de Barthe et du chemin de Bougat.



Recensement



Elections départementales



Chantier de la mairie en janvier



Stationnement PMR achevé en juin



Finitions en novembre



Réduction de pollution lumineuse



Réfection de toiture

Le Budget communal 2022

En matière de fonctionnement, l'exercice budgétaire a été significativement impacté par l'environnement économique, social et réglementaire.

Les recettes de fonctionnement restent, elles, globalement comparables à celles de 2021 avec :

- une stabilité des taux d'imposition pour la 8ème année consécutive ;
- des recettes locatives qui, au-delà de l'attractivité de nos logements communaux, ont un peu bénéficié de la reprise des manifestations dans notre salle des fêtes communale.

Les dépenses de fonctionnement ont ainsi été impactées par plusieurs facteurs :

- l'inflation qui se traduit par une forte augmentation des coûts de l'énergie et des matières premières, pourtant indispensables au bon fonctionnement quotidien de la commune ;
- la majoration des frais de personnel⁽¹⁾ avec la revalorisation du point d'indice des agents des collectivités territoriales à hauteur de 3,5 % (décret du 7 juillet 2022) ;
- une augmentation du nombre d'enfants scolarisés dans les communes voisines qui se traduit par une refacturation de la part de celles-ci de plus de 35 k€.

En matière d'investissement : la Commune a continué à investir fortement dans cette période compliquée grâce à une politique historiquement axée sur des investissements producteurs de recettes et/ou utiles aux habitants de Cos à moyen et long terme.

Pour 2022, en cohérence avec les engagements pris en début de mandature, nos dépenses ont été fléchées vers la poursuite de l'aménagement du cadre de vie (réseaux d'assainissement, voirie communale, place de la Mairie...), la réponse aux obligations réglementaires (accessibilité PMR de la mairie, lancement du programme de défense extérieure contre l'incendie...) et la valorisation du patrimoine bâti communal.

L'ensemble de ces projets ont été rendus possibles, côté recettes, par la mobilisation de notre autofinancement et le soutien des autres collectivités (Etat, Région et Département).

Parallèlement, le désendettement de la Commune se poursuit avec :

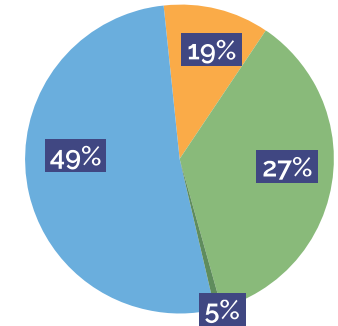
- un encours de capital à rembourser de 91 k€ fin 2022 (contre 111 k€ fin 2021),
- une trajectoire à 54 k€ à la fin de l'actuelle mandature en l'absence de nouvel emprunt.

⁽¹⁾ pour mémoire, la Commune de Cos emploie 3 employés à temps plein / Nota : tous les montants sont exprimés en € HT

Ci-contre les annuités correspondantes :

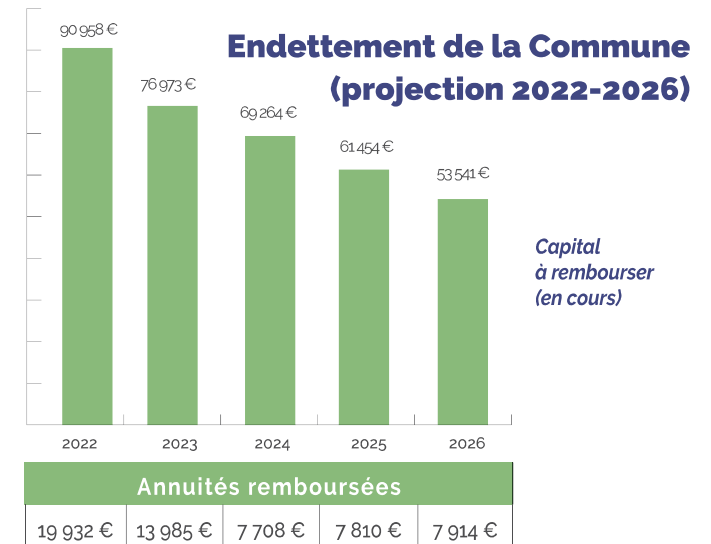
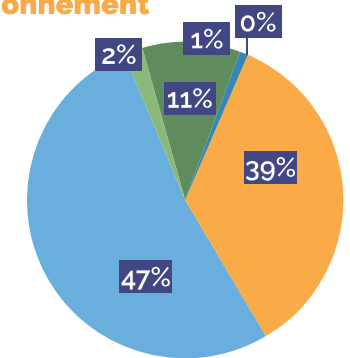
Recettes de fonctionnement 280 400 €

- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Produits de services
- Autres produits



Un budget global de fonctionnement de 268 100 € (hors report 2021)

- Charges de fonctionnement
- Charges de personnel
- Charges de péréquation
- Autres charges
- Intérêts des emprunts
- Dotations aux provisions

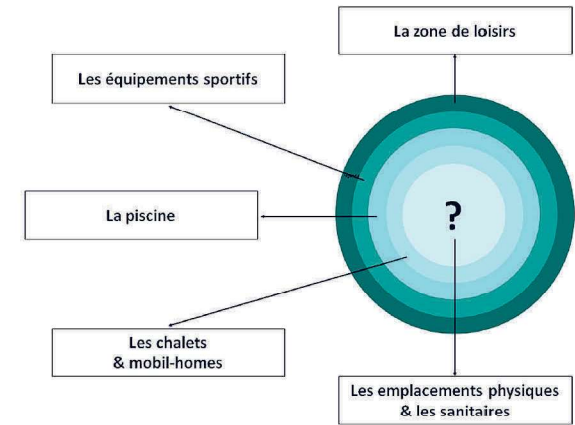


Le camping municipal - un tout !

Éléments clés :

- ◆ des recettes « emplacements » entre 36 et 40 000 € (hors recettes des chalets) ;
- ◆ des dépenses générales (énergie, fournitures, salaire maître-nageur, frais divers...) entre 25 et 30 000 € ;

- ◆ la refacturation d'une partie des salaires des employés municipaux (recette pour le budget communal) ;
- ◆ la fermeture de deux mois pour maintenance (décembre et janvier) ;
- ◆ les facteurs d'attractivité : le cadre, le calme, le bassin, les tarifs, une disponibilité permanente appréciée ;
- ◆ les impératifs : le renouvellement de certains équipements et des modes de gestion.



Le PLUi-H - un document d'urbanisme intercommunal

La compétence Urbanisme ayant été transférée à l'échelon communautaire en 2021, L'agglo Foix-Varilhes a engagé l'élaboration d'un document d'urbanisme intercommunal afin de se doter d'un outil d'aménagement et de développement de l'habitat en cohérence avec les objectifs de son Projet de Territoire.

Ce plan local d'urbanisme et d'habitat se substituera aux documents d'urbanisme communaux en vigueur (en ce qui concerne Cos, le POS caduc depuis 2002 n'a pas été revu, aussi les autorisations d'urbanisme sont-elles actuellement soumises à l'application du règlement national RNU sans zonage ni règles locales).

ÉCHÉANCES DE LA PROCÉDURE :	février 2022	prescription du PLUi-H
	mars 2023	finalisation des éléments du diagnostic
	avril 2024	finalisation du PADD
	décembre 2024	arrêt de la traduction réglementaire
	courant 2025	phase administrative, enquête publique
	décembre 2025	approbation du PLUi-H 2026-2030

L'élaboration des documents suivants doit être achevée d'ici la fin 2025 :

- **le diagnostic et l'état initial de l'environnement** : pour comprendre le territoire, en analyser les points forts et points de vigilance, les tendances et les enjeux ;
- **le PADD** : un projet politique qui fixe un cap pour les 10 ans à venir en définissant les orientations générales d'urbanisme et d'aménagement ;
- **la traduction réglementaire** : pour décliner le projet en règles opposables aux tiers (zonage, règlement, orientations d'aménagement et de programmation) en conformité avec le cadre législatif national (loi Climat Résilience notamment avec la réduction de l'artificialisation des sols) et en compatibilité avec le SCoT Vallée de l'Ariège et la Charte du PNR Pyrénées Ariégeoises qui sont en cours de révision.

Dans chacun des cinq secteurs de travail (dont le secteur de la Barguillère), les diagnostics du PADD (économie, territoire, agriculture, environnement) ont débuté avec une première réflexion associant les conseillers municipaux sur la problématique de la densification de l'urbanisation à projeter d'ici 2030.

Avant l'enquête publique, le conseil municipal de Cos invitera les habitants de la commune à une présentation du PADD puis à sa déclinaison en termes réglementaires.



Vue de Cos depuis Lubenac



Analyse des zones urbanisées de Cos

LES SIGLES À CONNAÎTRE :

PLUi-H	Plan Local Intercommunal Urbanisme Habitat
PADD	Programme d'Aménagement et de Développement Durable
PNR	Parc Naturel Régional
POS	Plan d'Orientation des Sols (remplacé par le PLU)
RNU	Règlement National d'Urbanisme
SCoT	Schéma de Cohérence Territorial

Les échos de Cos - Les témoignages de quelques « anciens » de la commune sur la vie à Cos

Georgette Baby, Pierrette Piquemal et son frère René Rumeau, Gilbert Blazy et Roger Marrot - quatre témoignages pour initier cette rubrique « Les échos de Cos », les envoyés spéciaux de l'équipe municipale ont recueilli quelques souvenirs de la vie quotidienne à Cos il y a ...disons quelques années :

L'école communale d'avant-guerre et les jeux d'enfants, le catéchisme et la messe du dimanche ou de Noël, les travaux des champs en famille, les moyens matériels disponibles, les relations de voisinage, le commerce de proximité de l'époque, les distractions, et aussi les anecdotes sous l'occupation allemande...



Georgette Baby « Le chiffonnier Slami passait de temps en temps, il récupérait la plume de nos volailles, les peaux des lapins, les vieux habits, les chiffons, les ferrailles, il récupérait de tout. On avait aussi Florentin le garde champêtre, puis ensuite sa fille Alice, elle je la vois sur son solex... ils venaient nous annoncer les nouvelles. Le facteur avec son gros sac en cuir, on s'écrivait et il n'y avait pas de téléphone : pour un coup de fil, on allait chez la mère de Pierrette, et après il y a eu la cabine. »

Gilbert Blazy « En ce temps-là, les dimanches, il n'y avait pas grand-chose comme distraction. C'était plutôt les lundis ou tous les quinze jours, je ne m'en souviens pas bien, à Foix les après-midis de foire que l'on allait se promener, boire un verre. C'est là que j'ai rencontré ma femme, elle était de Dalou. Mais on a plus travaillé que l'on s'est amusé... »

Allez découvrir le récit complet de ces quatre témoignages sur notre site internet : mairiedecos@orange.fr

N'hésitez pas à nous transmettre vos observations et suggestions de forme et de fond dans la perspective d'autres reportages à venir ! Merci d'avance.



Roger et Mireille Marrot « J'habitais au Cellier et j'allais à l'école de Foix avec les sabots que m'avait faits mon grand-père. Pendant la guerre, on avait de tout à la ferme, largement de quoi manger, on vendait même du lait aux fuxéens. On avait des réfugiés belges comme voisins. Et je me souviens des résistants, Emile Gaillard par exemple qui fabriquait des explosifs et du cabanon qui est dans le pré à côté de chez Valentin Gelabert où mon grand-père et d'autres maquisards avaient caché des armes. »



Pierrette Piquemal et René Rumeau « Le souvenir de la messe de Noël, c'est l'occasion de parler du catéchisme et du curé Sarda qui venait faire les cours à la maison ou alors sous le tilleul et le marronnier de la place de l'école. Le souvenir du grand père qui se frisait la moustache au fer à friser chauffé sur la cuisinière, quand il partait tous les dimanches à la messe à Foix à pied, bien qu'handicapé, messe où il ne fallait pas aller bras nus et où les chaises étaient attribuées nominativement. »



Le Comité des fêtes - une première année de bonne augure

dans la suite de la soirée théâtre du 4 décembre 2021 :

- ◆ Le feu de la Saint Jean en juin
- ◆ La fête du village en juillet
- ◆ Le concert de l'Harmonie de Foix en juillet
- ◆ L'accueil du « cinéma en Barguillère » fin août
- ◆ Une AG volontariste en octobre pour une année 2023 encore plus riche en manifestations.
- ◆ Ciné concert et bal traditionnel en mai

Les membres du comité des fêtes :
Jean-Pierre Clarke / Grégory Dias
Inès Laussel / Michel Lazaro
Jean-Frédéric Bigué / Thierry Rieu
Françoise Rodriguez / Hugo Servant
Marlène Soula / Karl Ysoufi



Les projets à venir

◆ **La défense incendie DECI** : Le schéma communal de défense extérieure incendie comprend 19 points d'eau incendie (PEI), dont 9 bornes existantes sur le réseau d'eau potable (PEI n° 1 à 10). Le programme de travaux prévoit la mise en place de 2 bornes supplémentaires (PEI n° 11 et 14 à Goudié et Ginestou) et de 7 citernes souples de 30 m³ lorsque le réseau n'apporte pas le débit requis. Une 1^{ère} tranche est programmée en 2023 pour les 2 bornes et 3 citernes souples (Barthe, Lubenac, camping du Rieutort).

◆ **Le programme de voirie 2023-2025** sur fonds de concours de L'agglo porte sur la desserte du site de Rouzaud et la reprise partielle du chemin du Couleil.

Citons également pour mémoire les études engagées sur les sujets suivants : la sécurité routière dans le centre du village, la rénovation de l'éclairage public, le projet de cimetière communal, l'aménagement de l'axe mairie - site Rouzaud.

◆ **La rénovation des bâtiments et équipements communaux** constitue un objectif majeur dont l'échéancier de réalisation sera déterminé après un recalage des prévisions budgétaires :

- . la performance énergétique des logements communaux (Plane de Caussou, mairie, Rouzaud),
- . les équipements du camping et de le bassin de baignade pour être en phase avec le positionnement de nos hébergements touristiques dans le projet stratégique de l'office de tourisme de L'agglo,
- . la conformité des jeux d'enfants au regard des normes de sécurité.

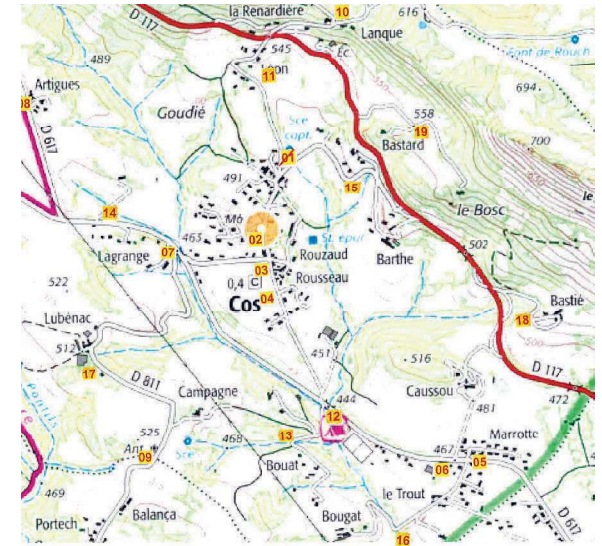


Schéma communal DECI

Dernières nouvelles

Le démarrage du chantier de la maison de la biodiversité sur le site de Rouzaud

Le 27 juillet, le maire de Cos a signé l'acte de vente d'une partie de la ferme Rouzaud à l'ANA CEN Ariège. Les travaux de rénovation ont débuté à la mi-octobre afin d'aménager les 470 m² de bureaux et d'espaces de réunion d'ici le 1^{er} trimestre 2024, avec une exigence d'exemplarité en écoconstruction et valorisation architecturale du bâtiment.

Le site de Rouzaud accueillera alors une équipe de plus de 25 personnes mobilisées pour l'acquisition et la diffusion des connaissances utiles à la préservation des espaces naturels.

La voirie communale permettant l'accès au site sera améliorée en 2024 avec le goudronnage du chemin descendant directement de la place de la Bascule et l'instauration d'un sens unique pour repartir par le carrefour de Rousseou.



Le site de Rouzaud à aménager

La commune de Cos est restée propriétaire d'environ 9 000 m² de terrain qui seront aménagés en partenariat avec l'ANA CEN Ariège en espace public de promenade et de découverte pédagogique de la biodiversité. Cet espace s'intégrera en continuité avec l'aménagement d'un itinéraire piéton depuis la mairie et la salle polyvalente.

Un avant goût des potentialités de l'ANA CEN à découvrir en consultant la brochure disponible à l'adresse suivante : <https://ariegenature.fr/accompagnement-des-territoires/accueillir-la-biodiversite/>





Tarifs de location de la Salle Polyvalente

		Grande Salle	Petite Salle
Habitants de Cos	1 jour	200 €	100 €
	2 jours	250 €	150 €
Extérieurs à Cos	1 jour	300 €	200 €
	2 jours	400 €	250 €
Tous usagers > la journée au delà de 2 jours		100 €	
Option ménage > forfait		100 €	50 €

Tarifs du camping municipal

	Saison ⁽¹⁾	Hors saison ⁽²⁾
Tarif journalier		
Emplacement (2 personnes)	13 €	...
Personne supplémentaire	2 €	...
Enfant de moins de 12 ans	2 €	...
Électricité 6 ampères	2 €	...
Électricité 10 ampères	3 €	...
Garage mort	6 €	2,50€
Location chalet		
4 places (la semaine)	320€	220€
6 places	420€	320€
option ménage	100€	100€
taxe de séjour journalière par personne	0,22€	0,22€

(1) du 15 juin au 15 septembre

(2) fermeture du 1^{er} décembre au 31 janvier

ÉTAT CIVIL

Vous trouverez ci dessous la liste des naissances, mariages et décès pour l'année 2022.

• NAISSANCES

néant

• MARIAGES

néant

• DÉCÈS

BAGHDALI Fétih,

19 février

FOUYER Corinne,

28 juin

FERRIES Jean-Pierre,

8 octobre

Sincères condoléances
aux familles en deuil.

LES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Du lundi au vendredi :
de 14h à 16h

Le mardi : ouverture prolongée jusqu'à 19h
Permanence de Mme le maire
de 17h à 19h

05 61 65 39 79

E-mail : mairiedecos@orange.fr

www.mairiedecos.fr

Le ramassage des déchets

- | | |
|---------------------------|--|
| . ordures ménagères | relèvement des containers individuels à couvercle vert le lundi des semaines impaires (à sortir la veille au soir) |
| . les déchets recyclables | relèvement des containers individuels à couvercle jaune le lundi des semaines paires (à sortir la veille au soir) |
| . les encombrants | ramassage sur demande au Smectom |
| . le verre | trois containers sur la commune (mairie, Barthe, La Plaine de Caussou) |
| . le papier | deux containers sur la commune (Barthe, La Plaine de Caussou) |
| . les déchets verts | à apporter à la déchetterie du Smectom à Foix
compostage individuel encouragé
kiosque de broyage de branches
(3 dates par an à caler avec le Smectom) |

COORDONNÉES DES ASSOCIATIONS

• LE COMITÉ DES FÊTES

Jean-Pierre CLARKE, président

06 74 94 86 08

• LES COS BOYS

Christian FAUROUX, président

06 10 52 75 63

• LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Francette MIROUSE, présidente

06 62 60 53 67

• L'ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE CHASSE AICA

Corentin DEJEAN, président

06 33 46 15 37

Les transports publics

- . Le transport scolaire
circuit quotidien, plusieurs haltes sur la commune
- . le bus départemental à 1€
un arrêt sur la D117
- . la navette urbaine F'Bus
ligne 4 –arrêt au Cardié
(D17 direction Saint-Pierre de Rivière)